

COMMUNIQUE / 1^{er} JUILLET 2021

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE PATRIMMOFI
DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'HORTUS PATRIMOINE**

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné le groupe **Patrimmofi**, spécialisé dans la gestion privée, à l'occasion de l'acquisition d'Hortus Patrimoine.

Fondée il y a 12 ans et basée à Rennes, Hortus Patrimoine permettra au groupe Patrimmofi de s'étendre dans l'ouest.

Ses fondateurs, Véronique Drouin et Charles-Henry Boucher, intègrent ainsi l'équipe de dirigeants entrepreneurs du groupe Patrimmofi.

Avec 900M€ d'encours financiers sous gestion à fin juin et cette neuvième acquisition en 4 ans, le groupe Patrimmofi poursuit ses objectifs de croissance.

Degroux Brugère accompagnait Patrimmofi pour cette acquisition avec **Augustin Fleytoux**, associé, et **Oriane Rocher**, avocate.

Patrimmofi était également accompagné d'**Acetis Finance** sur les aspects financiers, avec Frédéric Bos, Olivia Harel et Martin Bonissol.

Les cédants étaient conseillés par **Astrid Catier** sur les aspects juridiques.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr
LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.